

Le vendredi 17 décembre 2021

## Hausse du prix du marché du gaz naturel : aider à gérer les augmentations de coûts pour les clients de l'Ontario

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les plans d'atténuation des tarifs proposés par Enbridge Gas inc. (Enbridge) et EPCOR Natural Gas Limited Partnership (EPCOR), qui contribueront à protéger temporairement les consommateurs de gaz naturel de l'Ontario contre les augmentations notables des factures liées aux prix du marché du gaz naturel prévus au cours des prochains mois d'hiver.

Comme l'indique le tableau 1, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'impact total sur la facture annuelle des clients résidentiels utilisant une quantité type de gaz naturel sera le suivant :

Tableau 1

	EGD	Union South	Union North West	Union North East	EPCOR Aylmer	EPCOR South Bruce
Utilisation annuelle pour un client résidentiel type	2 400 m <sup>3</sup>	2 200 m <sup>3</sup>	2 200 m <sup>3</sup>	2 200 m <sup>3</sup>	1 780 m <sup>3</sup>	2 149 m <sup>3</sup>
Mécanisme d'ajustement trimestriel du prix et autres changements tarifaires <sup>1</sup>	54,18 \$	47,25 \$	-1,49 \$	48,46 \$	42,46 \$	75,12 \$
Pourcentage d'augmentation	4,9 %	5,0 %	-0,1 %	4,2 %	4,6 %	5,0 %

\*L'impact sur la facture variera en fonction de la quantité de gaz naturel utilisée par chaque client.

Selon le mécanisme d'ajustement trimestriel du prix actuel, la CEO a approuvé un plan d'atténuation des tarifs proposé par Enbridge qui réduit l'impact total sur la facture annuelle d'un client résidentiel typique à une fourchette allant de -0,1 % à 5,0 %, selon la zone tarifaire. De même, pour EPCOR South Bruce, la CEO a approuvé un plan d'atténuation des tarifs proposé par cette dernière qui réduit à 5,0 % l'augmentation de la facture annuelle totale d'un client résidentiel type. EPCOR Aylmer achète son gaz naturel auprès de la zone tarifaire Union South d'Enbridge et d'un producteur local. Avec la mise en place du plan d'atténuation d'Enbridge, l'impact total sur la facture d'un client résidentiel type dans la zone de service d'EPCOR Aylmer est de 4,6 %.

L'atténuation des tarifs est un outil utilisé pour aider à protéger les consommateurs contre de fortes augmentations de factures appliquées à une seule reprise. L'atténuation offre aux clients un soulagement temporaire en étendant le recouvrement des coûts sur une plus longue période. Le ministre de l'Énergie en a fait mention dans [une lettre](#) (en anglais seulement) soulignant qu'il s'agissait d'une mesure particulièrement importante compte tenu des problèmes actuels d'offre et de demande au niveau mondial, de la hausse des coûts et de la nécessité de chauffer les maisons pendant les mois d'hiver. Bien que la CEO ait conclu que les plans d'atténuation des services publics sont appropriés pour fixer le prix du produit pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022, au

<sup>1</sup> Le mécanisme d'ajustement trimestriel du prix est décrit dans la section *À propos du mécanisme d'ajustement trimestriel du prix*. Les autres changements de tarifs sont des changements des tarifs de distribution qui ont été approuvés par la CEO dans des procédures antérieures (non associées au mécanisme d'ajustement trimestriel du prix), mais qui n'entrent en vigueur que maintenant.

fil du temps, le prix du produit doit permettre de récupérer le prix du marché du gaz naturel. Le prochain mécanisme d'ajustement trimestriel du prix aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Comme on peut le voir au tableau 2, sans les plans d'atténuation approuvés par la CEO, un client résidentiel type aurait été confronté à un impact total sur sa facture annuelle allant de 9,9 % à 15,1 %, selon le service public et la zone tarifaire.

**Tableau 2**

Service public	Variation avant l'atténuation (\$)	Variation avant l'atténuation (%)	Variation après l'atténuation (\$)	Variation après l'atténuation (%)
EGD	121,10 \$	11,0 %	54,18 \$	4,9 %
Union South	143,17 \$	15,1 %	47,25 \$	5,0 %
Union North West	113,42 \$	10,3 %	-1,49 \$	-0,1 %
Union North East	174,07 \$	15,0 %	48,46 \$	4,2 %
EPCOR Aylmer*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
EPCOR South Bruce	147,17 \$	9,9 %	75,13 \$	5,0 %

\*EPCOR Aylmer n'a pas proposé d'atténuation des tarifs, car son prix pour le gaz naturel est établi en fonction du prix du gaz naturel de Union South. Par conséquent, le plan d'atténuation approuvé pour Enbridge pour la zone tarifaire de Union South touche également les clients d'EPCOR Aylmer.

### À propos du mécanisme d'ajustement trimestriel du prix

Le gaz naturel est un produit de base acheté et vendu sur les marchés énergétiques nord-américains. À tout moment, son prix peut fluctuer en fonction de divers facteurs, notamment l'offre et la demande, les changements saisonniers, les niveaux de gaz naturel stocké et les événements climatiques majeurs. Tous les trois mois, Enbridge et EPCOR mettent à jour leurs prévisions des prix du marché et utilisent ces prévisions pour demander à la CEO d'approuver les changements qu'ils proposent d'apporter au prix du gaz naturel. Ces changements proposés couvrent :

- **Les coûts futurs** : ils sont établis en fonction d'une prévision du prix du marché pour le gaz naturel au cours des 12 prochains mois.
- **Les coûts passés** : ils sont établis en fonction de la différence entre ce que le service public avait prévu que ses clients paieraient et ce que ses clients ont réellement payé. Ce type d'ajustement est essentiel, car le prix du gaz facturé aux clients est établi en fonction de prévisions, qui ne sont jamais exactes. Cet ajustement peut s'appeler l'ajustement du prix du gaz ou l'ajustement des coûts sur votre facture. Il peut augmenter ou diminuer le tarif en conséquence. Par exemple, si un service public a perçu auprès de ses clients plus que ce qu'il a payé pour le gaz dans le passé, la différence est créditée aux clients par l'entremise d'une baisse de tarif. De même, si le service public n'a pas recueilli suffisamment d'argent, le tarif augmentera.

Ce processus est connu sous le nom de *mécanisme d'ajustement trimestriel du prix* et, quelles que soient les fluctuations de prix du marché, la CEO ne permet pas aux services publics de réaliser un profit sur la vente de gaz.

La CEO s'engage à offrir une valeur publique par l'intermédiaire d'une réglementation prudente et d'un processus décisionnel indépendant, ce qui contribue au développement économique, social et environnemental de l'Ontario. En ce qui concerne le prix du gaz naturel, ainsi que la fiabilité et la qualité du service gazier, nous fixons le tarif du gaz naturel que les clients d'Enbridge et d'EPCOR utilisent dans leurs foyers et leurs entreprises, et nous fixons également le tarif que ces services publics facturent pour la livraison du gaz naturel à leurs clients.



***Pour communiquer avec nous***

**Demandes de renseignements des médias**

Téléphone : 416-544-5171

Courriel : [oebmedia@oeb.ca](mailto:oebmedia@oeb.ca)

**Demandes de renseignements des consommateurs**

416-314-2455/1-877-632-2727

*This document is also available in English.*

*Le présent document d'information a été préparé par le personnel de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) pour informer les consommateurs d'énergie de l'Ontario de ses décisions et ne doit pas être utilisé dans le cadre de procédures juridiques ou réglementaires. Il ne fait pas partie des motifs de la décision de la CEO; ceux-ci se trouvent dans les trois décisions et ordonnances publiées aujourd'hui, qui sont les documents officiels de la CEO.*